

## RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

LPED – Laboratoire population, environnement  
et développement

### SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Aix-Marseille Université – AMU

Institut de recherche pour le  
développement – IRD

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023**  
**VAGUE C**



Au nom du comité d'experts<sup>1</sup> :

Pascal Chevalier, Président du comité

Pour le Hcéres:

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

## MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

**Président :** M. Pascal Chevalier, université Montpellier 3, Montpellier

Mme Marion Borderon, université de Vienne, Autriche

M. Jérôme Cortet, université Paul-Valéry Montpellier 3, Montpellier

M. Éric Jolly, CNRS, Aubervilliers (représentant CSS IRD)

**Experts :** M. Barthélemy Kuate Defo, université de Montréal, Canada

Mme Hélène Mainet, université Clermont-Auvergne, Clermont-Ferrand  
(représentante CNU)

Mme Amandine Spire, université de Paris, Paris (représentante PAR)

## REPRÉSENTANT DU HCÉRES

Conseiller Scientifique M. Arnaud Banos

## CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Laboratoire Population Environnement Développement
- Acronyme : LPED
- Label et numéro : 151
- Composition de l'équipe de direction : Mme Bénédicte Gastineau

## PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS7 Espace et relations hommes/milieus

## THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Biodiversité, Changement climatique, Environnement, Migrations, Ville durable, Santé

## HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Laboratoire Population Environnement Développement est créé en 1984 à l'initiative d'enseignants-chercheurs et de chercheurs de l'Orstom. Il devient une équipe associée à l'université de Provence dès 1994, puis une UMR, placée sous la double tutelle de l'IRD et de l'université Aix-Marseille 1 en 2002 (UMR 151).

Il mène ses travaux de recherche sur l'analyse des interactions entre dynamiques des sociétés et dynamiques des écosystèmes dans un double contexte de changements globaux et climatiques, et s'interroge sur la manière dont les sociétés contemporaines modifient leurs usages et formes de gestion des ressources en s'adaptant à un environnement de plus en plus contraignant. Il s'inscrit dans des démarches à la fois disciplinaires (sciences de l'environnement — 6 membres en 2021 ; anthropologie - 3 membres ; démographie — 2 membres ; sociologie – 14 membres ; géographie — 4 membres ; économie – 0 membre depuis 2021 ; urbanisme et aménagement — 1 membre) et interdisciplinaires.

## ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le LPED est une unité de recherche en sciences sociales et sciences de l'environnement de l'université de Provence et de l'IRD. Il est rattaché à l'Observatoire des Sciences de l'Univers (OSU) et à l'UFR Sciences. Un rattachement secondaire à l'UFR ALLSH est en cours de discussion. Il dépend du département Sociétés et Mondialisation (affiliation primaire) et des départements de Santé et Écologie (affiliation secondaire) de l'IRD.

De 2016 à 2019, le LPED a été membre du LabEx LabexMed et du LabEx OTMED. Il est également membre actif de l'Institut Méditerranéen pour la Transition Environnementale (ITEM) et de l'institut « Sociétés en Mutation en Méditerranée » (SoMuM) en participant aux instances de gouvernances et aux activités de recherche.

Par ailleurs, le LPED est co-porteur de deux Laboratoires Mixtes Internationaux, le LMI Movidia (en partenariat avec des Universités et Instituts africains et des UMR françaises), et le LMI MediTER (dispositif créée par l'IRD en partenariat avec l'Université Mohammed V Agda, et l'Université de Jendouba).

## EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

<b>Personnels permanents en activité</b>	
Professeurs et assimilés	2
Maîtres de conférences et assimilés	10
Directeurs de recherche et assimilés	5
Chargés de recherche et assimilés	22
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	9
<b>Sous-total personnels permanents en activité</b>	<b>48</b>
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	0
Personnels d'appui à la recherche non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	32
<b>Sous-total personnels non permanents en activité</b>	<b>32</b>
<b>Total personnels</b>	<b>80</b>

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPÉS SOUS L'INTITULÉ « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Aix-Marseille Université	12	0	1
Institut de Recherche pour le Développement	0	25	8
Autres	0	2	0
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>27</b>	<b>9</b>

## BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	1 319,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP, idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	188,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	695,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	328,0
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	4,0
<b>Total en k €</b>	<b>2 534,0</b>

## AVIS GLOBAL

Les recherches menées au sein du LPED relèvent de l'analyse des dynamiques des sociétés, des dynamiques des écosystèmes et de leurs interactions. Elles s'inscrivent dans la continuité du projet précédent, ce qui contribue à conforter son identité aussi bien dans l'écosystème de la recherche française et internationale que son positionnement dans la dynamique locale (par l'intermédiaire des structures fédératives, les LabEx, etc.).

Il dispose de ressources financières croissantes (+22,5 % sur les dotations récurrentes et +105 % sur celles sur projets) et variées (aussi bien publiques que privées). Les ressources (hors dotations récurrentes des tutelles) sont le fait d'une augmentation de l'activité liée à la réussite à des appels à projets (le LPED porte 24 projets en 2021 contre 19 en 2016). Sur la période, il a porté 66 projets dont : quatre projets soutenus par l'ANR comme porteur principal (dont le projet Marges impliquant 11 membres permanents du laboratoire), six projets financés par l'AMU (dans le cadre du Labex notamment), cinq projets de l'IRD, cinq projets européens (dont le Life Nature en Ville) pour ne citer que les plus importants bailleurs.

Tout ceci ne s'est pas traduit par un renforcement des ressources administratives adéquates. La présence d'une gestionnaire de l'AMU deux jours par semaine est faible au regard du volume d'activité de l'unité. Ce volume est croissant et avec des types de projets variés et largement tournés vers l'international, puisque 44 des 66 projets portés sur la période ont une activité hors Europe : Bolivie, Sénégal, Côte-D'Ivoire, Togo, Burkina Faso, Madagascar, Maroc, Mali, Niger, Ghana, Mozambique, Kenya, Ouganda et Vietnam. Pour ce qui est du personnel scientifique, il serait souhaitable d'identifier collectivement les profils de postes de techniciens et ingénieurs, de chercheurs et enseignants-chercheurs à demander (aussi bien à l'AMU qu'à l'IRD), les besoins nouveaux à couvrir (soit en interne par des recrutements pérennes ou temporaires, soit par des collaborations ou par des mutualisations avec d'autres structures). Cela paraît d'autant plus important que neuf membres actuels sont susceptibles de partir à la retraite au cours du prochain contrat et que certaines disciplines (comme la géographie dont la totalité des membres — les cinq chercheurs et enseignants-chercheurs — devrait faire valoir leurs droits à la retraite) risquent de ne plus être représentées.

Le laboratoire représente un bel espace scientifique reconnu nationalement et internationalement par les publications de ses chercheurs : 265 publications avec comité de lecture — dont 60 % dans des revues reconnues internationalement comme *The Lancet*, *Population and Environment*, *Population Studies*, *International Migration* ; 30 chapitres d'ouvrages dont 1/3 sont chez des éditeurs étrangers (Springer notamment) ; et, 29 ouvrages entre autres. De nombreuses collaborations existent dans de multiples réseaux de recherche (plus d'une trentaine). Le LPED est membre de la Fédération Ecorev, l'association française de sociologie, plusieurs Groupements d'Intérêt scientifique (dispositifs CNRS) dont le GIS Études africaines et le GIS Genre.

Le LPED dispose d'une bonne implantation internationale, notamment en Afrique et sur le pourtour méditerranéen dans le monde de la recherche non seulement au niveau des publications (30 % des publications du LPED sont co-écrites avec des chercheurs du Sud), des conférences (plus d'une quarantaine), mais surtout grâce aux différents partenariats actifs et solides dont le laboratoire est leader (LMIs movida et Mediter notamment). Néanmoins, l'implication des chercheurs et enseignants-chercheurs dans ces réseaux de recherche (régionaux, nationaux et internationaux) est très souvent individuelle et se construit au gré des possibilités (financières notamment). Ce contexte d'éparpillement des collaborations interroge sur la pérennité des accords mis en place (qui reposent souvent sur un seul membre du laboratoire) et, plus largement, sur celle des projets de recherche qui en sont le fruit. Une réflexion sur le devenir à plus ou moins long terme des partenariats devrait être menée en rapport notamment avec l'évolution de la pyramide des âges des chercheurs, les potentiels recrutements à venir et la politique scientifique de l'unité.

# ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

## A — PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

La première recommandation (adressée aux tutelles) concernait les problèmes de locaux, vétustes et insuffisants, et également l'absence de convention entre Aix-Marseille Université et l'IRD. Même si une convention vient d'être récemment signée entre les deux établissements, que des travaux sont en cours sur le site de l'AMU et qu'une réaffectation des locaux est prévue en 2024 (avec notamment l'attribution d'une salle d'expérimentation pour les écologues et de nouveaux bureaux), les conditions de travail sont encore compliquées : pas de climatisation, peu de chauffage, des infiltrations dans certains bureaux en cas de pluie. Plusieurs signalements hygiène et sécurité ont été effectués au cours du mandat. Cette première recommandation mettait également l'accent sur les besoins en personnels, en particulier dans le domaine de l'appui administratif et de la géomatique. Si le recrutement d'un ingénieur en géomatique (IRD) est désormais effectif (depuis 2022), le sous-encadrement en personnels administratifs reste récurrent (un seul agent de l'OSU affecté 2 jours par semaine au LPED), au vu de l'augmentation et de la complexification des tâches administratives.

La seconde recommandation demandait à l'unité, dans un contexte d'internationalisation et de diversification de ses objets de recherche, d'anticiper la question de la forte mobilité des chercheurs et enseignants-chercheurs (notamment l'anticipation des départs à la retraite) qui fragilise la pérennité, à long terme, des projets et des partenariats. Hormis le recentrage des aires géographiques (en grande partie circonscrites à l'Afrique et à la Région Paca) et des réductions des thématiques (diminution du nombre de « pôles » de recherche), aucune information dans le dossier ne permet d'attester que cette remarque a été prise en compte.

La troisième recommandation concernait l'interdisciplinarité dont se réclame l'unité. Si celle-ci est une évidence (dans la pratique et les cadres théoriques et méthodologiques mobilisés), elle était insuffisamment conceptualisée et valorisée, y compris par des publications à visée épistémologique et réflexive. Cela est en partie fait, le laboratoire ayant capitalisé, notamment dans le cadre de sa production scientifique, une partie de ses réflexions épistémologiques sur les liens entre nature/environnement et migrations (à l'exemple du numéro de la collection *Les Impromptus* sur la vulnérabilité ou des Journées des Doctorants 2002 sur le thème des coopérations face aux enjeux environnementaux).

## B — DOMAINES D'ÉVALUATION

### DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

#### Appréciation sur les ressources de l'unité

Dans un contexte d'accroissement de son activité, le LPED a vu ses ressources financières augmenter (+22,5 % sur les dotations récurrentes et +105 % sur celles sur projets) avec, pour conséquence, de plus en plus de tâches administratives à assurer alors que les ressources humaines ont peu évolué (un seul personnel AMU pour la gestion administrative, deux jours par semaine, en plus des 3 IRD). L'élévation du nombre de titulaires (8 départs pour retraite ou mobilité sortante pour 14 mobilités entrantes ou recrutements) ne s'est pas traduite par un rajeunissement des membres de l'unité.

#### Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Les objectifs scientifiques relèvent de l'analyse des interactions entre sociétés et écosystèmes. Ils s'inscrivent dans la continuité du projet précédent, ce qui contribue à conforter l'identité du laboratoire aussi bien dans l'écosystème de la recherche française et internationale que son positionnement dans la dynamique locale (au moyen des structures fédératives ou les *LabEx.*). Néanmoins, l'implication des chercheurs dans des réseaux de recherche est souvent individuelle. Ceci interroge la pérennité des accords mis en place et, plus largement, des projets de recherche qui en sont le fruit.

## Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le fonctionnement du laboratoire est marqué par le partage des tâches. Le rôle de chaque instance (conseil d'unité, direction, direction adjointe, etc.) est bien établi. Le LPED a mis en place un mode de fonctionnement partagé en se dotant d'outils accessibles à tous les membres et largement collaboratifs (plateforme « collaboratoire » du LPED notamment). Chaque mois se déroule une réunion de laboratoire à laquelle tous les membres du LPED sont invités. L'ordre du jour et l'animation des réunions sont collaboratifs et partagés.

### *1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

Le LPED dispose de ressources financières croissantes et variées : les dotations récurrentes sont passées de 196 000 euros en 2016 à 240 000 euros en 2021 (+22,5 %) et les ressources sur projets sont passées de 170 000 € à 350 000 € (+105 %). Les ressources (hors dotations récurrentes des tutelles) sont liées à des réponses à AAP dont le profil et la diversité sont cohérents avec le profil d'activités. L'unité a également montré sa capacité à se positionner sur des APP sélectifs (5 réponses ANR ont été déposées entre 2016 et 2021 comme porteur principal et 4 ont été retenues [Marges, Collab2AMR B CHANGE, Discord]).

Ces indicateurs financiers montrent une augmentation de l'activité, en lien avec une augmentation du nombre de titulaires (Enseignants-Chercheurs, Chercheurs, ingénieurs, techniciens et administratifs) passant de 41 en 2016 à 50 en décembre 2021 (pour une unité très féminisée — 34 femmes pour 16 hommes). Le bilan des mobilités entre 2018 et 2021 est excédentaire, avec huit départs (4 à la retraite et 4 vers une autre unité), contre quatorze arrivées (9 provenant d'autres unités et 5 par voie de concours). Près de 79 % des personnels de recherche ont une discipline en SHS et moins d'un quart en Sciences de l'environnement. Ils sont fortement intégrés et impliqués dans des réseaux de recherche nationaux et internationaux (LabEx, LMI, etc.).

L'unité compte 32 doctorants en 2021, principalement en géographie et sociologie (respectivement 14 et 11), dont le taux de financement (83 %) est particulièrement bon pour un laboratoire en partie positionné sur les SHS (24 thèses en SHS sur 30). Les sources de ces financements sont diversifiées (23 % par le biais des contrats doctoraux AMU/Instituts, 16 % par la Région, 14 % par l'IRD ou encore 14 % dans le cadre de projets de recherche [dont ANR], les autres financements venant d'universités étrangères, d'ambassades et un dispositif Cifre) ce qui atteste de la capacité du LPED à solliciter des guichets très variés. De plus, deux contrats doctoraux conjoints entre les ED 355 (Espaces cultures sociétés) et ED 251 (Sciences de l'environnement) et un contrat entre les ED 355 (Espaces cultures sociétés) et ED 372 (économie) permettent de promouvoir l'interdisciplinarité.

Les membres du LPED sont fortement impliqués dans le portage de formations universitaires (4 masters en gestion durable des territoires de montagnes, en écologie pour la gestion des villes, en écotecnologie et bioremédiation, en mathématiques appliquées aux sciences humaines, et un parcours de licence « homme et environnement »). À ce titre, l'unité accueille en moyenne 25 stagiaires par an venant renforcer les moyens humains, notamment dans le cadre de projets de recherche.

#### Points faibles et risques liés au contexte

Comme le montrent les ressources financières et la réussite aux APP, les activités du LPED se sont fortement réorientées vers la recherche sur projet durant le contrat précédent (les ressources sur projets sont passées de 170 000 € à 350 000 € [+105 %]). La provenance des financements s'est nettement diversifiée sans pour autant obtenir un renforcement des ressources administratives adéquates et nécessaires au maintien d'un tel niveau d'activité. La présence d'une gestionnaire de l'AMU deux jours par semaine est insuffisante au vu du volume d'activité de l'unité. Parallèlement, cela renforce le déséquilibre dans l'encadrement administratif de l'unité entre l'IRD (qui met à disposition 3 personnels administratifs pour l'assistance de direction, la gestion financière et l'ingénierie de projet) et l'AMU.

Par ailleurs, la pyramide des âges des membres de l'unité n'est pas favorable, malgré l'arrivée récente de nouveaux collègues (l'âge moyen passant de 49,8 ans en 2018 à 50 ans en 2022) : neuf membres actuels devant partir à la retraite entre 2023 et 2028. La stratégie de recrutement est très contrainte par les stratégies des tutelles et de leurs composantes (pas de fléchage direct sur les unités pour l'IRD et logiques d'UFR pour l'AMU). Si des recrutements sont prévus (une mobilité de MCF en 2023 et 2 recrutements de MCF d'ici 2025 pour l'AMU), certains domaines disciplinaires sont menacés au sein du LPED. En effet, certaines disciplines risquent de

ne plus être représentées dans le prochain contrat, faute de ressources humaines disponibles (notamment la géographie avec le départ en retraite possible des 5 enseignants-chercheurs et chercheurs).

Le nombre de membres permanents HDR est de dix (dont 3 dans l'ED Sciences de l'Environnement et 7 dans l'ED Espaces, Cultures, Sociétés). Le ratio est satisfaisant compte tenu du nombre de doctorants (10 HDR pour 30 doctorants) et le spectre disciplinaire se diversifie (2 HDR en démographie soutenues sur la période). Malgré tout, la capacité d'encadrement doctoral dans une discipline comme la géographie va devenir problématique avec les départs en retraite.

## *2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

Les objectifs scientifiques du laboratoire, qui consistent à comprendre les interactions entre sociétés et écosystèmes, sont inchangés par rapport au contrat précédent. Même si l'aire géographique s'est réduite (avec un recentrage progressif sur la région Paca et l'Afrique), le projet vise à couvrir l'ensemble des facettes des articulations entre migration/développement/environnement dans un contexte scientifique national où cette thématique reste finalement peu investie de manière globale. Il s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire dynamique, comme l'atteste l'activité scientifique sur la période : 66 projets portés par le laboratoire et une production scientifique de 267 avec comité de lecture, dont 60 % dans des revues reconnues internationalement (comme *The Lancet*, *Population Studies*, *International Migration*), 29 ouvrages et 17 directions d'ouvrages dont 1/3 sont chez des éditeurs étrangers (Springer ou Peter Lang notamment).

On relève encore 32 doctorants (représentant 9 nationalités) parfaitement intégrés aux activités.

Les cinq axes du laboratoire reposent sur des fondations interdisciplinaires et collaborent avec des acteurs régionaux et internationaux. Chaque thématique dispose de projets de recherche sur financement, confirmant le rayonnement et la reconnaissance scientifique de chacune. Le laboratoire bénéficie également de plusieurs projets d'envergure : quatre projets soutenus par l'ANR en cours en 2021, un financement de l'AFD, un projet soutenu par l'ERC (*Globalmedmarchés* : médicaments, production, régulation, circulation, distribution, usages, consommation, Ghana, Bénin, Cambodge) ont été récemment acceptés et dépassent largement l'échelle régionale puisque deux projets soutenus par l'ANR portent sur des terrains africains, le projet AFD sur l'Afrique subsaharienne, et le projet soutenu par l'ERC sur le Ghana, le Bénin et le Cambodge.

La pratique longue de l'interaction sciences-sociétés donne non seulement des garanties sur la pertinence sociétale du projet, mais est aussi valorisée dans la perspective des sciences participatives qui suscitent un intérêt croissant. L'existence et le fonctionnement du groupe affecté à la gestion des données, mis en place par les personnels d'appui scientifique, répondent aux enjeux actuels de la recherche (sensibilisation des chercheurs au RGPD, formation aux plans de gestion des données), en particulier pour une unité pluridisciplinaire et tournée vers la science ouverte.

Le LPED s'est doté d'un important dispositif de formation. Il a organisé 25 formations, notamment en matière d'utilisation de logiciels (Zotéro, Koboto, R), d'outils numériques, de cartographie ou d'intelligence collective (outils d'animation notamment). Il a co-organisé deux écoles thématiques à destination des jeunes chercheurs du Sud et du Nord, en partenariat avec des centres de recherches français à l'étranger (Casa de Velásquez, École française de Rome) dont l'objectif est de susciter un intérêt pour la jeune génération sur des thématiques centrales de l'unité, telles les questions de mobilités et religions en Afrique ou la question des frontières entre l'Afrique et la Méditerranée.

### Points faibles et risques liés au contexte

Les objectifs scientifiques et les activités du laboratoire sont très contingentés par la réponse et la réussite aux différents appels à projets. Une part importante de la production scientifique (plus de 75 % environ) et des animations organisées ou coorganisées par le laboratoire (colloques, conférences) s'inscrit directement dans le cadre de ces projets. Cela laisse peu d'espace à une réflexion plus transversale et critique sur les différents objets de recherche. Cela est d'autant vrai que l'engagement dans ces projets financés se fait le plus souvent à titre individuel (ou par petit groupe de deux à trois chercheurs en moyenne), au gré des possibilités et des réseaux de chacun, que dans le cadre d'une réflexion plus collective au sein de l'unité.

Il ne semble pas exister des moments et des cadres pour s'assurer que les projets répondent bien aux thématiques des pôles et aux objectifs scientifiques que s'est fixés le laboratoire (notamment des ateliers de co-constructions de projets).

### 3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

#### Points forts et possibilités liées au contexte

Le LPED a mis en place un mode de fonctionnement largement partagé et transparent, en se dotant d'outils complets, accessibles à tous les membres et largement collaboratifs (notamment la plateforme « collaboratoire du LPED » qui permet à chacun de s'exprimer et de consulter l'ensemble des comptes rendus de réunions).

Le LPED est doté d'un conseil d'unité composé de treize membres : la direction, les représentants des thématiques de recherche (dont leur rôle est de faire le lien entre les chercheurs et la direction), des élus par corps et tutelles, une représentante des doctorants. Il se réunit quatre fois par an. Même si son rôle est consultatif (notamment pour guider les choix de la direction de l'unité), il est force de proposition sur le fléchage « recherche » des postes mis au recrutement et sur la répartition du budget. Des réflexions sont en cours pour intégrer les postdoctorants (actuellement non représentés).

Le LPED organise chaque année une assemblée générale réunissant personnels permanents et non (doctorants, étudiants et contractuels qui participent ainsi à la vie de l'unité). Cette assemblée se prononce sur la politique scientifique, les orientations et les bilans budgétaires, présentés par le conseil d'unité. Chaque mois se déroule une réunion de laboratoire à laquelle tous les membres du LPED sont invités. Cette réunion mensuelle est conçue comme un lieu d'échange d'informations d'intérêt général.

Pour l'allocation des ressources financières, le LPED a mis en place deux modalités spécifiques : si la dépense est inférieure à 700 euros, la direction décide de l'attribution des fonds en accord avec l'animateur des pôles concernés. Si la dépense est supérieure à 700 euros, le conseil d'unité est consulté. Les demandes et décisions sont portées à la connaissance de tous les membres (tableau en accès partagé) et chaque membre du LPED peut interroger la direction sur ces décisions.

Pour prévenir les risques psychosociaux et les souffrances liés aux conditions de travail, le LPED a mis en place plusieurs types d'initiatives comme la formation de la direction à la prévention et la prise en charge des violences en milieu professionnel. La directrice participe également au COPIL « Qualité de vie au travail » à l'IRD. Par ailleurs, plusieurs formations collectives ont été organisées pour faciliter le travail collectif. Cela correspond à 25 formations collectives, 123 jours de formation, réunissant en moyenne douze personnes/formation. Au cours du contrat, le LPED a contribué, avec la DRH de l'IRD, à la mise en place de la procédure de recrutement de personnes reconnues en qualité de travailleur handicapé, en veillant notamment aux conditions de leur accueil.

#### Points faibles et risques liés au contexte

La question des locaux semblait importante dans la précédente évaluation (locaux « vétustes et insuffisants »). La question de la place semble avoir été partiellement entendue (les personnels permanents et temporaires disposent de postes de travail équipés, de nouveaux bureaux et une nouvelle salle d'expérimentation vont prochainement être affectés au laboratoire). Cependant, pour une unité qui accueille régulièrement de nombreux membres non permanents (stagiaires, chercheurs étrangers, postdoctorants), la capacité d'accueil est un point de vigilance. Par ailleurs, les conditions de travail restent compliquées (problèmes thermiques en été comme en hiver, problèmes d'étanchéité des ouvertures). Des signalements hygiène et sécurité ont été faits.

Le contexte général de l'individualisation des tâches et surtout la concurrence accrue pour l'accès aux ressources (au moyen des réponses aux APP) participent à la dégradation des conditions de travail de l'ensemble des personnels de l'unité. Les personnels d'appui administratifs, en nombre insuffisant compte tenu de l'activité croissante, sont également confrontés à une complexification des tâches demandées (dans le cadre du contrôle des procédures d'achat ou la justification des dépenses par exemple). Le turnover est également important dans les services centraux, ce qui contribue à la dégradation des conditions de travail.

Les personnels d'appui à la recherche, organisés en un groupe de gestion des données qui leur permet d'être force de proposition, manque d'interlocuteurs ressources formés aux enjeux du RGPD ou des questions éthiques dans les tutelles.

L'augmentation des charges administratives, au détriment des missions d'enseignement ou de recherche, pèse sur le collectif. Les dispositifs existent pourtant (délégations, détachements, CRCT, décharges des heures d'enseignement pour les EC, etc.), mais sont peu sollicités par les membres du laboratoire.

## DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

### Appréciation sur l'attractivité

Le LPED est un laboratoire attractif à l'échelle nationale, avec un effectif croissant (+4 membres permanents), et à l'échelle internationale avec, chaque année, l'accueil de doctorants et de chercheurs étrangers (en moyenne 3 par an), essentiellement africains. Ces mobilités participent à la reconnaissance internationale de l'unité au même titre que les partenariats avec dix-sept institutions de recherche étrangères, la coordination de deux LMI et d'un GDRI, ou encore les nombreux projets portant sur l'Afrique et sur le pourtour méditerranéen.

*1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité dispose de multiples partenariats internationaux. Au 31 décembre 2021, le LPED est en collaboration active avec des institutions de recherche dans trois pays européens (Espagne, Belgique, Italie), un pays latino-américain (Bolivie), douze pays africains (Sénégal, Côte-D'Ivoire, Togo, Burkina Faso, Madagascar, Maroc, Mali, Niger, Ghana, Mozambique, Kenya, Ouganda), un pays asiatique (Vietnam).

Par rapport au précédent mandat, l'unité a recentré ses travaux et ses collaborations sur l'Afrique, le bassin méditerranéen et la région Paca. Ces six dernières années, les activités en Asie et en Amérique latine se sont en effet réduites, même si les recherches d'une sociologue portent toujours sur le Vietnam. Les différentes activités locales et régionales de l'axe thématique Écologie, sociétés, urbanisation et changements environnementaux (Ecosources) confirment notamment l'insertion au sein de Paca, avec par exemple l'observation des interactions entre hommes et environnement à Marseille. Les deux LMI que le LPED co-porte (Movidia, Mediter) ainsi que les nombreux observatoires internationaux auxquels il participe portent également sur l'Afrique (notamment au Sénégal avec les observatoires de population, santé et environnement [Opse] dont le LPED est co-gestionnaire) ou sur le pourtour méditerranéen (comme l'Observatoire Pluridisciplinaire de l'Environnement Urbain [Opeu] à Marseille) et sont une source d'étroite collaboration avec d'autres partenaires du Nord et du Sud.

Les cinq thématiques du laboratoire reposent toutes sur des fondations interdisciplinaires et collaborent avec des acteurs régionaux et internationaux. Chaque thématique dispose de projets de recherche sur financement, confirmant le rayonnement et la reconnaissance scientifique de chacune. Les sollicitations des chercheurs pour participer à des conférences et événements scientifiques ou de vulgarisation en sont la preuve.

Enfin, la participation des membres du LPED aux comités de rédaction de cinq revues européennes, hors France (*Ecopolis* ; *Forests, Trees and Livelihoods* ; *Knowledge Management for Development Journal* ; *One Health Operationalization: Strategies for a More Integrative Approach to Biodiversity & Health* ; *Quetelet*) et de deux revues extraeuropéennes (*Afrique(s) en mouvement* ; *AsianBioethics Review*) montre l'insertion de l'unité dans des réseaux scientifiques internationaux.

#### Points faibles et risques liés au contexte

L'implication des chercheurs et enseignants-chercheurs dans des réseaux de recherche (régionaux, nationaux et internationaux) est souvent individuelle (plus de la moitié des partenariats repose sur 1 seul chercheur) et se construit parfois au gré des possibilités (financières notamment), ce qui peut expliquer la géométrie variable des aires d'activités au fil des ans. Sur ces 6 dernières années, cela a par exemple contribué à la réduction des activités en Asie et en Amérique latine.

Ce contexte d'éparpillement des collaborations, interroge sur la pérennité des accords mis en place (qui reposent souvent sur un seul membre du laboratoire) et, plus largement, sur celle des projets de recherche qui en sont le fruit. Une réflexion sur le devenir à plus ou moins long terme des partenariats devrait être menée en rapport notamment avec l'évolution de la pyramide des âges des chercheurs, les potentiels recrutements à venir et la politique scientifique de l'unité.

## *2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité confirme son attractivité avec un bilan des mobilités excédentaire entre 2018 et 2021 : huit départs (4 à la retraite et quatre vers une autre unité), contre quatorze arrivées (9 provenant d'autres unités et 5 par voie de concours). L'intégration de cinq nouveaux collègues dans l'unité sur la période d'évaluation au moyen de recrutements par concours (chargés de recherche IRD et Ingénieurs notamment) est également à souligner tout comme le nombre d'ingénieurs de recherche en augmentation (de 2 en 2016 à 6 en 2018).

Le LPED participe à l'accueil régulier de doctorants (en moyenne 1 par an) et de chercheurs étrangers (entre 2 et 3 par an), en profitant de différents dispositifs offerts par les tutelles. Le laboratoire accueille ainsi chaque année environ trois doctorants africains, en alternance avec leur pays d'origine. Ces étudiants bénéficient généralement d'allocations de recherches de l'IRD ou d'une bourse d'une ambassade ou de leur université. Un enseignant-chercheur à Niamey a, quant à lui, pu bénéficier du Fonds d'Intervention pour la Recherche Enseignants-Chercheurs de l'AMU. Le nombre important de co-publications avec des auteurs africains témoigne d'ailleurs du succès de ces échanges sud-nord. Par ailleurs, dans le sens nord-sud, deux enseignants-chercheurs, accueillis pendant 4 années au LPED, ont été mis à disposition par leurs institutions dans le cadre du dispositif d'expatriation permis par l'IRD.

Le nombre de doctorants est stable depuis 2018 (une trentaine) et plusieurs points positifs sont à relever : neuf nationalités sont représentées au sein de cet effectif, plusieurs doctorants bénéficient d'une cotutelle avec des universités africaines (au Burkina Faso et au Sénégal) et le pourcentage de doctorats financés est en hausse (83 % en 2021 contre 70 % en 2018).

Enfin, le LPED accueille en moyenne 25 stagiaires par an, pendant plus de deux mois pour les deux tiers d'entre eux. Ce sont, pour la plupart, des étudiants d'Aix Marseille Université, mais certains viennent également d'autres universités françaises et africaines.

### Points faibles et risques liés au contexte

L'attractivité du laboratoire, qui se traduit par l'accueil régulier de chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants étrangers et stagiaires, pose la question de la mise à leur disposition de postes de travail (dans un cadre de pénurie de locaux). Elle interroge également sur l'accès aux différentes ressources de l'unité, aussi bien techniques, informatiques qu'administratives (ces dernières semblant faire défaut). Les doctorants étrangers ont notamment partagé leurs difficultés quant aux procédures administratives pour la réussite de leur séjour (informations clés concernant les visas, l'accès au Crous, l'accès à la sécurité sociale).

Par ailleurs, dans le portfolio, le LPED met en avant sa collaboration avec ses 22 chercheurs associés (dont les jeunes docteurs/anciens doctorants) à travers un unique exemple et sans éclairer sur sa politique d'association. Si les entretiens, lors de la visite, ont permis de préciser la procédure, relativement exigeante, pour devenir « associé », avec comme prérequis une collaboration antérieure avec le LPED, ces échanges n'ont pas permis de dégager clairement une stratégie d'accueil qui serait le fruit d'une réflexion collective. De plus, les postdoctorants, peu nombreux (3 au moment de la visite) ne semblaient pas faire l'objet jusqu'à présent d'une politique d'accueil spécifique. Si le LPED envisage désormais qu'ils soient représentés au sein du conseil d'unité, une stratégie d'accueil plus ouverte suppose aussi, probablement, de revoir, pour la faciliter, leur procédure d'intégration.

## *3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

Les ressources obtenues sur appels à projets nationaux sont en augmentation très significative au cours de la période 2018-2021 (de 25 k€ à 280 k€). Les ressources obtenues sur appels à projets internationaux sont, quant à elles, relativement constantes (en moyenne 65 k€ par an). Les bailleurs de l'unité sont multiples (ANR, instituts d'université, Fondations, Fonds européens). Le premier bailleur est l'Agence nationale de la recherche (ANR) tant par le nombre de projets financés entre 2016 et 2021 (12) que par les budgets (165 000 euros pour la même période), mais l'IRD, deuxième bailleur, finance également cinq projets en réponse à ses propres appels, à hauteur de 162 000 euros environ sur six ans.

Entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2021, le LPED a géré 66 projets (dont les deux tiers ont une activité hors Europe) et ceux-ci représentent en 2021 60 % de ses ressources financières. 41 projets (des 66) impliquent

au moins deux membres permanents du LPED. 51 projets s'inscrivent majoritairement dans le champ des SHS et quinze dans celui des sciences de l'environnement.

La quasi-totalité des projets est pluridisciplinaire. Dix-huit sont explicitement interdisciplinaires entre sciences humaines et sociales et sciences de l'environnement. Ils s'inscrivent, pour la majorité d'entre eux, dans les champs thématiques de l'environnement, de la santé, du changement climatique et des migrations.

#### Points faibles et risques liés au contexte

Les financements ANR ne pas toujours appropriés pour une collaboration avec des partenaires africains en raison de l'impossibilité de leur déléguer des budgets (ils ne peuvent qu'être prestataires), alors que le modèle de l'IRD repose au contraire sur un « partenariat équitable avec les pays en développement ». Dans une telle situation, une diversification des financements qui permettent une meilleure intégration des partenaires du Sud pourrait compléter les outils de l'IRD déjà utilisés par l'unité (LMI, GRDI) pour favoriser les collaborations scientifiques avec l'Afrique.

#### *4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.*

#### Points forts et possibilités liées au contexte

Le LPED dispose, depuis 2019, d'un groupe de gestion des données constitué de cinq PAR. Grâce aux outils informatiques et à l'accompagnement qu'il propose, ce groupe permet de répondre aux besoins et aux questions, désormais incontournables, sur la collecte, le traitement et l'archivage des données de la recherche, notamment dans la perspective d'une science ouverte. Son utilité est d'autant plus évidente dans un laboratoire interdisciplinaire exploitant des données de natures différentes. Plus largement, ce groupe, pleinement intégré dans les activités de recherche de l'unité, permet également d'identifier les besoins du laboratoire, d'optimiser l'usage des infrastructures de données/serveur déjà existantes, de mettre en place une veille sur les outils informatiques et de proposer des formations dans ce domaine (récemment, des formations sur Excel, R, kobotoolbox ont été organisées). De plus, des échanges et formations ont eu lieu avec d'autres unités locales telles que le PUD-AMU (la Plateforme Universitaire de Données d'AMU) établi à la MMSH afin de renforcer les savoirs et les synergies sur le développement de la culture des données en SHS.

#### Points faibles et risques liés au contexte

Le rapport, mais aussi les témoignages recueillis au cours des entretiens avec le comité d'évaluation, soulignent que « les activités du LPED ont augmenté, avec pour conséquence de plus en plus de tâches administratives complexes à assurer alors que les ressources humaines administratives de l'unité n'augmentent pas ». Jusqu'à mai 2021, le laboratoire n'avait aucun personnel administratif AMU, et s'il dispose désormais d'une gestionnaire 1,5 jour par semaine, cela est largement insuffisant par rapport au temps plein nécessaire et attendu.

Si à l'échelle nationale, les PAR recherches confirment une connaissance plutôt bonne des enjeux et des pratiques sur l'éthique et la protection des données, un besoin de formations, dans ces domaines, réfléchies à l'échelle européenne et internationale serait primordial.

### DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

#### Appréciation sur la production scientifique de l'unité

Le laboratoire est bien ancré dans son environnement local, national et international. Son implication dans de multiples réseaux (LMI, GDRI, etc.), notamment avec les pays du Sud (Sénégal, Côte-D'Ivoire, Togo, Burkina Faso, Madagascar, Maroc, Mali, Niger, Ghana, Mozambique, Kenya, Ouganda, Vietnam), constitue un axe fort de son rayonnement. Avec une importante production scientifique (29 ouvrages, 17 directions d'ouvrages, 139 chapitres d'ouvrages, 267 articles dans des revues à comité de lecture), il offre une réelle visibilité de ses résultats.

## 1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

### Points forts et possibilités liées au contexte

La production scientifique du LPED porte sur des thématiques de recherche porteuses (biodiversité, changement climatique, environnement, migrations, ville durable). Avec 29 ouvrages, dix-sept directions d'ouvrages, 139 chapitres d'ouvrages, 267 articles dans des revues à comité de lecture (dont 142 en langue anglaise) et 27 articles dans d'autres revues entre 2016 et 2021 (données corrigées et recalculées à partir du fichier fourni par l'unité), le laboratoire LPED offre une réelle visibilité de ses résultats aussi bien au niveau national qu'international. On notera également la soutenance de douze thèses de doctorat : sept en géographie, deux en démographie, deux en sociologie et une en économie. Une large majorité de cette production scientifique est rattachée aux sciences humaines et sociales (71 %) alors que les sciences de l'environnement et du vivant et, plus largement, les « sciences dures » ne représentent que 29 %. Cette répartition est conforme à celle des chercheurs et enseignants-chercheurs (2/3 SHS et 1/3 en écologie).

Les supports de publications sont, en très grande majorité, de grande qualité. En science de l'environnement et écologie par exemple, 50 % des supports ont un facteur d'impact supérieur à cinq. Il faut noter 4 publications dans des revues à très fort impact (>10). En sciences sociales, les supports de publications sont également de grande qualité et à forte dominante pluridisciplinaire (*World Development*, *Population and Development Review*, *African Populations Studies*, *Espaces et sociétés*, *Mondes en développement*, *Politique africaine* par exemple).

Plus de la moitié (52 %) de la production scientifique est le résultat d'une collaboration de deux disciplines au moins, notamment entre démographie et géographie ; environnement, société et droit ; anthropologie, géographie et démographie ; environnement et société et études de l'environnement pour ne citer que les plus significatives (83 % ont au moins 2 auteurs, les membres du LPED sont à 70 % en premier auteur).

Globalement, la grande majorité des productions dessinent des interactions fortes entre les SHS, les sciences de l'environnement et les sciences du vivant comme noyau central au sein duquel gravitent d'autres disciplines moins représentées. Cela traduit bien sûr l'engagement interdisciplinaire de ce laboratoire et sa participation à la réflexion sur le croisement des cadres théoriques et méthodologiques autour d'objets complexes, comme la famille ou la migration entre autres.

### Points faibles et risques liés au contexte

Il existe un foisonnement des publications dans des supports nationaux et internationaux très variés et de premier rang, aussi bien en SHS (démographie, sociologie, etc.) qu'en sciences de l'environnement. Néanmoins, la répartition par discipline est déséquilibrée. Sur un total de 890 références (dont 29 ouvrages, dix-sept directions d'ouvrages, 139 chapitres d'ouvrages, 267 articles dans des revues à comité de lecture et 27 articles dans d'autres revues), seules 197 concernent les sciences de l'environnement (22 %) contre plus de 67 % pour les SHS. Cette diversité de production scientifique ne permet pas d'apprécier à sa juste valeur la stratégie de publication de l'unité.

Cette très forte dimension interdisciplinaire (entre SHS et sciences de l'environnement), assumée par l'unité (52 % de la production scientifique de l'unité est le résultat d'une collaboration de 2 disciplines au moins) et en parfaite adéquation avec sa politique scientifique, ne doit cependant pas décourager les membres de l'unité à investir des supports scientifiques plus disciplinaires, notamment pour les doctorants, futurs candidats aux concours nationaux de recrutement. À titre d'exemple, si de nombreux articles de revue relèvent de la géographie, très peu d'entre eux sont publiés dans des revues spécifiquement géographiques (*Annales de géographie*, etc.). Ils paraissent majoritairement dans des revues médicales, sociologiques, démographiques ou pluridisciplinaires traitant notamment de la santé, de la migration, des espaces urbains, du développement et de la famille.

## 2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Les publications sont, à plus de 60 %, collectives et, pour 21 % d'entre-elles, associent chercheurs du Nord et du Sud. Cela contribue indéniablement aux croisements disciplinaires et aux regards croisés entre aires géographiques. 82 % des titulaires (EC et chercheurs) ont au moins une publication sur la période et 69 % au moins deux. Les auteurs de l'unité se répartissent entre 52 % de titulaires et 48 % de non titulaires. À noter qu'environ 30 % des auteurs sont des étudiants en thèse. seize % des publications (tout type confondu) et 21 % des communications comptent au moins un doctorant. Ceci montre que la politique d'accompagnement des

étudiants porte ses fruits. Les doctorants sont majoritairement impliqué-e-s dans des articles ou chapitres collectifs (avec les directeurs de thèse ou des membres de projets de recherche comme co-auteurs), ce qui traduit leur bonne intégration aux dynamiques de recherche et de valorisation. On peut souligner l'expérience intéressante (et valorisée dans le portfolio) de la coordination d'un numéro spécial de la revue *Vertigo* en 2017 par trois doctorantes du LPED comme actes des Journées des Doctorants de 2015.

### Points faibles et risques liés au contexte

Si le taux d'auteurs dans le laboratoire est particulièrement bon (82 % des titulaires ont au moins une publication avec comité de lecture sur la période et 69 % au moins 2) et que la participation des doctorants à la production scientifique est importante (16 % des publications comptent au moins un doctorant), la participation des contractuels, et notamment des stagiaires à l'écriture d'articles est plus discutable au regard de leur nombre dans l'unité (16 % des publications associent au moins un contractuel pour une moyenne de 25 stagiaires par an).

### *3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

Le comité note que la production scientifique du LPED respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. C'est le cas par exemple pour la thématique « Transformations des sociétés, des familles et des individus », à propos des enjeux éthiques relatifs aux études sur et avec les enfants : activités et trajectoires des enfants migrants au Sénégal ; poursuites et abandons étudiants (Pérou) ; enfants et adolescents vénézuéliens migrants (Amérique du Sud) ; École, Famille, Quartier (« Scolarisation dans le centre-ville de Marseille »). Par ailleurs, depuis 2020, des chercheurs du LPED animent un séminaire interne « Les formes d'écritures alternatives », qui offre un espace de réflexion méthodologique et épistémologique sur l'ouverture de la science sur la société et sur les pratiques de recherche collaboratives et participatives.

Les nombreuses co-publications des membres du LPED avec des chercheurs du Sud (21 % de la production scientifique, toutes catégories confondues, associent au moins un chercheur d'une université d'un pays du Sud) et avec des collègues d'autres laboratoires et de différentes disciplines sont un gage de rigueur et d'intégrité scientifiques. Les ouvrages publiés par le LPED, dans sa collection « Les impromptus », sont accessibles en ligne et permettent ainsi une large diffusion des travaux des chercheurs du laboratoire, notamment dans les pays du Sud concernés par ces recherches.

### Points faibles et risques liés au contexte

Les référents « intégrité scientifique et éthique » de chaque établissement (IRD/AMU) ne sont pas mobilisés. Il n'existe pas de procédure permettant de tracer les résultats et, le cas échéant, leur reproductibilité (carnets de laboratoires, logiciels antiplagiat, procédures de *peer-reviewing* internes, procédures d'archivages des données par exemple).

Le LPED ne propose pas à ses membres un accompagnement dans le choix de supports de publications (pour éviter notamment des revues prédatrices) et pour la prise en compte des contributions de chacun (en particulier dans les co-signatures).

## DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

### Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'inscription des activités de recherche dans la société constitue un élément important de la démarche scientifique portée par le LPED. Elle se traduit par une diversité d'actions au service et à destination d'acteurs non académiques (observatoires, conférences hors les murs, expositions, etc.). Ces actions pourraient faire l'objet d'un travail collectif et réflexif sur la portée transformatrice des résultats des recherches dans les différents contextes régionaux des actions menées, en fonction des partenaires impliqués (associations, institutions scolaires ou culturelles, etc.).

## *1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non-académiques.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'ancrage de l'unité dans la société est manifeste. Les liens science/sociétés sont développés à travers plusieurs types de dispositifs participatifs ou collaboratifs : partenariats conventionnés avec des acteurs du monde non académique, observatoires, conférences à destination du grand public (les membres du LPED en donnent en moyenne 50 par an), expositions dans des musées, réalisation et diffusions de films, etc. Les projets menés sont pensés en interaction avec des acteurs associatifs, des collectivités locales ou des citoyens (exemple de l'observatoire de santé au Sénégal).

Plusieurs collaborations se font localement : projet « École, Famille, Quartier, accompagnement à la scolarité, on s'y met tous », mené avec des associations marseillaises depuis 2021 ; avec le centre de détention des Baumettes, avec des bibliothèques municipales, etc. ; à l'échelle de la Métropole de Marseille ou des villes voisines, avec les médiathèques de Vitrolles, Gardanne.

Pour diffuser ses travaux scientifiques, le LPED accorde une attention particulière aux jeunes publics (en milieu scolaire notamment), mais aussi à des personnes en marge de la société (conférence-débat filmée et atelier au centre de détention des Baumettes à Marseille). Par ailleurs, le laboratoire a créé une collection d'ouvrage *en format numérique* « *Les Impromptus* », éditée par l'unité sous licence Creative Commons et dont l'objectif est d'accueillir des manuscrits qui seraient difficilement publiables dans une maison d'édition classique. L'intention première est de partager librement avec le plus grand nombre (scientifiques, étudiants, et surtout experts et grand public) des connaissances produites dans le cadre d'instituts de recherche ou d'universités publiques. L'accès aux ouvrages est gratuit (en numérique) sur le site du LPED.

### Points faibles et risques liés au contexte

L'inscription des activités de recherche dans la société constitue un élément important de la démarche scientifique portée par le LPED. Elle se traduit par une diversité d'actions au service et à destination d'acteurs non académiques (observatoires, conférences hors les murs, expositions, projections de documentaire, etc.). La plus-value des interactions recherche/acteurs publics/société civile pourrait faire l'objet d'une réflexion originale et collective sur la portée transformatrice des résultats des recherches dans les différents contextes d'intervention (les réussites, mais aussi les difficultés).

## *2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

Les produits à destination du monde socio-économique sont très variés et innovants. On note ainsi des produits relativement classiques, comme les conférences hors les murs (bibliothèques, établissements scolaires), expositions (parfois itinérantes et bilingues, comme « les paysages gravés du Haut-Atlas marocain »), permettant aussi de valoriser les collections muséales (projet « les trésors de l'ancien musée de Marseille »), mais aussi des objets plus originaux permettant de toucher un large public. Ces projets peuvent faire intervenir le sensible, comme « les naturalistes en herbe », proposant un parcours d'activités mêlant sciences et arts, afin de sensibiliser les jeunes publics à la biodiversité locale. On notera aussi la création de jeux pédagogiques, pièces de théâtre, podcasts, courts métrages et documentaires, vignettes ethnographiques sonores.

### Points faibles et risques liés au contexte

Malgré la grande qualité de projets menés en Afrique ou Amérique du Sud, la plupart des projets sont menés en France. Or, l'unité comprend de nombreux chercheurs IRD tournés vers les pays du Sud. Le contexte de financement des projets, comme signalé dans le bilan, constitue un défi à creuser pour construire les interactions avec le monde socio-économique en dehors du contexte français.

## *3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

### Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité affiche une volonté manifeste de partager ses résultats avec le plus grand nombre. On notera par exemple la création d'une collection d'ouvrages, « les impromptus » accessible en ligne, dont « l'intention première est de partager librement avec le plus grand nombre ». Ces activités incluent une réflexion sur les

méthodes à utiliser, à travers par exemple, le séminaire interne sur « les formes d'écritures alternatives », offrant un espace de réflexion éthique.

Ces efforts se traduisent par une diversité de projets de médiation scientifique et culturelle. L'unité est d'ailleurs impliquée dans le Clemi (Centre pour l'Éducation aux Médiations et à l'Information). L'unité a organisé 50 conférences par an (hors 2020) à destination du grand public ou des scolaires, ainsi que 10 expositions dans des lieux variés.

L'unité est au plus proche des débats de sociétés actuels, notamment sur les questions en lien avec l'environnement, mais également la santé ou le genre. Concernant les questions de santé, l'unité s'est pleinement engagée dans la crise de la COVID 19, avec des démarches participatives et de discussion « sur le vif », dès le début de la pandémie : par exemple le projet Comescov portant notamment sur les expériences sociales du confinement relatifs à des questions sensibles comme les rites funéraires ou les conditions de travail des soignants. Ces démarches ont abouti à une réflexion sur les expériences sociales bousculées par le confinement, sur les expériences vécues à l'hôpital et sur la formulation de bonnes pratiques.

## Points faibles et risques liés au contexte

Le financement par des acteurs du développement territorial accentue la pression sur les modes de restitution auprès de ces acteurs au détriment parfois d'une valorisation académique des résultats. Les interactions recherche/acteurs publics/société civile se réalisent pour la majorité des projets dans une phase de diffusion et de partage des résultats. L'implication des acteurs non académiques dans la mise en place des projets et dans leur déploiement pourrait permettre de s'interroger sur les transformations des pratiques de chercheurs permises par les acteurs non académiques.

## C — RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

### *Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité*

Compte tenu des perspectives de départ à la retraite au cours du prochain contrat, qui vont fragiliser la place de certaines disciplines actuellement structurantes (comme la géographie notamment), le comité invite le LPED à mettre en place une véritable réflexion stratégique à court et moyen termes sur la gestion prévisionnelle de ses emplois et compétences (GPEC). Cela lui permettrait d'identifier clairement et de faire valoir auprès des tutelles, ses besoins en postes, en articulant les profils avec les stratégies RH des tutelles et de leurs composantes.

Compte tenu de la diversité des champs disciplinaires présents dans le laboratoire, il est important de continuer à faciliter, encourager et accompagner le passage d'HDR des jeunes collègues (en particulier pour les disciplines qui ne sont pas [plus] présentes ou pour lesquelles des départs à la retraite sont prévus).

Avec l'augmentation du nombre de projets, les besoins en appui administratif se sont intensifiés. Le comité invite l'unité à poursuivre ses actions pour objectiver ses besoins auprès des tutelles (AMU en particulier).

### *Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité*

En cohérence avec le modèle de l'IRD qui repose sur un « partenariat équitable avec les pays en développement », le comité invite le laboratoire à candidater davantage sur des projets internationaux. En effet, certains bailleurs internationaux et compétitifs peuvent ainsi offrir la possibilité d'établir des consortiums pluridisciplinaires et multinationaux plus équilibrés entre les différents partenaires du sud (Belmont Forum, *call for international proposals of agency* comme l'IDRC, etc.). Des outils comme ceux de l'initiative d'excellence de Aix-Marseille de l'A\*MIDEX apportent également des perspectives pour le développement de projets fondés sur des partenariats équilibrés et offrent ainsi une diversification des financements de projets.

### *Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique*

Face au foisonnement de la production scientifique, le comité incite le LPED à mettre en place une véritable stratégie de publication, notamment dans le choix des supports.

Même si la dimension interdisciplinaire (entre SHS et sciences de l'environnement) constitue l'ADN du laboratoire, il encourage les membres de l'unité à investir aussi des supports scientifiques plus disciplinaires, notamment pour les doctorants, futurs candidats aux concours nationaux de recrutement.

Enfin, il invite le laboratoire à poursuivre l'effort de valorisation de ses réflexions épistémologiques sur les liens entre nature/environnement et migrations.

### *Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société*

Le comité invite l'unité à poursuivre une réflexion sur les interactions recherche/acteurs publics et société civile à partir de ses retours d'expérience pour en augmenter la portée au-delà des contextes locaux. Il incite également le laboratoire à identifier les retombées de ses projets, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales, en particulier dans le cas des collaborations menées dans les pays du Sud.

Enfin, il incite le LPED à poursuivre les réflexions sur les effets de structuration des actions de co-construction sciences/société au sein de l'unité, aux échelles individuelles et collectives.

## DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

### DATE

**Début :** 28 novembre 2022 à 8 h 30

**Fin :** 28 novembre 2022 à 17 h

**Entretiens réalisés :** **en distanciel**

### PROGRAMME DES ENTRETIENS

- 8 h 30-08 h 45** Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs
- 8 h 45-09 h** Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique
- 09h-9h 15** Entretien à huis clos avec la direction actuelle de l'unité
- 9 h 15-10 h 45** Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche
- 10 h 45-11 h* *Pause*
- 11h-11h 45** Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles
- 11 h 45-12 h 30** Réunion du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique
- 12 h 30-13 h 30* *Pause déjeuner*
- 13 h 30-14 h** Entretien à huis clos avec les personnels chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires
- 14h-14h 30** Entretien à huis clos avec les doctorants et les postdoctorants
- 14 h 30-15 h** Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche statutaires et non statutaires
- 15h-15h 15* *Pause*
- 15 h 15-15 h 45** Entretien à huis clos avec les membres du conseil de laboratoire
- 15 h 45-16 h 30** Entretien à huis clos avec la direction actuelle et future de l'unité
- 16 h 30-17 h** Entretien à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique
- 17 h** Fin de la journée d'entretiens

## OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Le Président de l'université

au

Département d'Évaluation de la recherche -  
Hcéres

Objet : Observations de l'unité relatives au  
rapport d'évaluation des experts Hcéres  
N/Réf. : VPR/LS/AMS/CM – 23-06

Dossier suivi par : Cécile Merle  
Tél : 04 13 94 95 90  
[cecile.merle@univ-amu.fr](mailto:cecile.merle@univ-amu.fr)

Vos réf :  
DER-PUR230023288 - LPED - Laboratoire population, environnement et développement

Marseille, le mercredi 1er mars 2023

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre mail du 20/01/2023 dans lequel vous me communiquiez le rapport d'évaluation Hcéres de l'Unité de Recherche LPED - Laboratoire population, environnement et développement.

Comme demandé dans ledit mail, je vous indique que les tutelles du LPED, Aix-Marseille Université et l'IRD, n'ont pas d'observation à formuler.

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.



**Eric BERTON**



Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des universités et des écoles  
Évaluation des unités de recherche  
Évaluation des formations  
Évaluation des organismes nationaux de recherche  
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

